

LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 6 FEVRIER 2018

SOMMAIRE

- 1) Réveil...
- 2) La colère des retraités
- 3) Macron rejoint Hollande
- 4) Les beaux jours du capitalisme
- 5) C'est leur choix", affirme un député LREM de Paris
- 6) Pas folle la vache !!...



Diez Gérard La Presse en Revue

I) France insoumise : le réveil de la force d'opposition



Première niche parlementaire pour le groupe de la France insoumise à l'Assemblée nationale : l'occasion pour les députés du groupe de Jean-Luc Mélenchon de maîtriser l'ordre du jour... mais surtout de rappeler le sérieux et la crédibilité de leur projet - n'en déplaise à la majorité La République en Marche.

Pour une partie du grand public, la France insoumise, c'était beaucoup de Jean-Luc Mélenchon, un peu de François Ruffin, de Danièle Obono et de Clémentine Autain et toute une kyrielle de coups de gueule à l'Assemblée nationale sur le drapeau européen, le port de la cravate ou le prix du paquet de pâtes. Et puis il y a eu ce classement du magazine Capital de décembre dernier qui a placé les députés LFI en tête du classement des plus bosseurs du Palais Bourbon.

Du coup, l'observateur pas très attentif a pu se dire « ah, tiens, mais en fait ils travaillent aussi sur le fond ». Et après le relatif échec de la mobilisation perdante contre la loi Travail cet automne, la France insoumise a encore beaucoup à (se) prouver. Car si l'objectif est de donner au mouvement une assise forte dans la population, il faut d'abord et avant tout qu'il réussisse à se montrer suffisamment solide sur ses bases. Bref, pour prétendre au pouvoir, il lui faut à présent gagner le terrain de la crédibilité. Et ça n'est pas les propositions qui manquent...

C'est pourquoi le groupe LFI avait décidé d'utiliser au maximum l'espace politique qui lui avait été imparti lors de la niche parlementaire qui lui était octroyée ce jeudi 1er février. Certes, comme lors de leur passage en commissions, leurs quatre propositions de loi et leur proposition de résolution ont été logiquement rejetées par une majorité qui n'avait rien à gagner, ni sur le fond, ni sur la forme, à laisser à la gauche ne serait-ce que des bribes de pouvoir législatif. Mais le son de cloche qui se dégage des insoumis de l'Assemblée nationale n'est plus tout à fait le même.

Assise et expertise : une opposition en quête de légitimité

A grands renforts de consultations d'experts, d'ONG et autres personnalités qualifiées, les parlementaires LFI se sont emparés de cinq sujets que leurs premiers mois à l'Assemblée leur ont permis d'identifier : la reconnaissance du burn out comme maladie professionnelle, la constitutionnalisation de l'inaliénabilité du droit à l'eau, la nécessité d'un référendum quant à la ratification du CETA, la mise en place d'un récépissé dans le cadre d'un contrôle d'identité et la légalisation du droit à une fin de vie digne.

Des combats précis, des propositions argumentées, concrètes mais surtout parfaitement crédibles voire... « votables » en l'espèce par une majorité de députés si la question de l'appartenance partidariaire d'une idée n'avait pas d'effet sur l'avis qu'on s'en faisait. Car c'est cela qui marque le plus : la volonté d'avancer des propositions importantes, sans tomber dans la radicalité – avec un souci affiché et assumé du

compromis parfois, qui auraient pu être considérées comme acceptables par la majorité.

Ainsi sur le récépissé, il ne s'agissait pas tant de l'imposer immédiatement et systématiquement mais de proposer une expérimentation. Ou sur le burn out : les députés LREM ont même failli déposer un amendement avant que ne les rattrape le caractère primaire de leur opposition et qu'ils ne rejettent tout en bloc. Mais au-delà du cénacle parlementaire, quels résultats ?

Des voix et des moyens : un travail sur le long terme

Si l'on s'en tient à Twitter, c'est plutôt pas mal : le hashtag #LoisFI a tenu un petit bout de la journée de jeudi dans le top 10 des tendances France. Du côté de l'opposition politique, si l'on excepte les suppôts les plus béats du pouvoir, ils sont aussi de plus en plus nombreux à reconnaître – à mi-mot – que le groupe LFI produit un boulot sérieux. Et même l'opinion publique semble suivre : l'étude Harris Interactive commandée par le groupe montre bien que, hormis la question du CETA – sans qu'on identifie réellement les raisons, sauf à ce que les sondés ne maîtrisent pas la technicité du « dossier », les Français seraient largement favorables à l'ensemble des mesures proposées.

Plus fort encore : les propositions de la France insoumise ont même été soutenues par le groupe communiste. Si on ajoute à cela que Benoît Hamon a été auditionné sur la question du burn out, il y a de quoi se dire que, si on bosse à fond sur les sujets de fond, y'a moyen de s'entendre, non ?

On croyait pourtant être entré dans le nouveau monde où toutes les bonnes idées étaient les bienvenues. Qu'il y avait du bon à gauche et à droite. Toute la force du « ni droite, ni gauche » ou du « et de gauche, et de droite ». Finalement, si l'on en doutait encore, seuls les intérêts de quelques-uns guident l'action de cette majorité. La gauche devra encore attendre son heure. Et poursuivre son travail de conviction.



II) La majoration de la CSG expliquée aux retraités : un tissu de complexité, d'incohérence et d'injustice

par Thierry Benne



Tristement, les uns après les autres, beaucoup de retraités commencent en recevant leurs pensions à constater les dégâts et ils s'aperçoivent que le trou creusé par la majoration non compensée de la CSG annoncée à 1,70% entraîne en réalité une baisse nettement supérieure du montant net de leur pension. Rappelons d'ailleurs à toutes fins utiles que ce 1,70 point d'augmentation correspond en réalité pour la plupart des retraités à une augmentation de plus de 25% du poids de la CSG, puisque $(6,60 + 1,70 = 8,30 \text{ et } 8,30 / 6,60 = 1,2576)$.

Nous pensons donc rendre service à nos lecteurs en cernant la portée précise de la réforme, d'abord en recensant ceux qui y échappent (I), puis en calculant l'incidence exacte de la majoration sur le net à payer (II) et enfin en recherchant à quelle hauteur elle peut être partiellement compensée par la baisse résultante d'impôt sur le revenu, puisque la majoration est intégralement déductible de la base d'imposition (III). Pour des raisons de simplicité, tous les calculs seront conduits à pension brute constante et hors de toute revalorisation.

Sommaire

- I – LES RETRAITÉS EXONÉRÉS
- II - L'INCIDENCE EXACTE DE LA MAJORATION DE CSG SUR LE NET À PAYER
- III – LE LOT DE CONSOLATION : UNE COMPENSATION FISCALE PARTIELLE
- IV- CONCLUSION : JUSQU'OUÛ, JUSQU'À QUAND ?

I – LES RETRAITÉS EXONÉRÉS

Des chiffres ont circulé à plusieurs reprises comme quoi serait exonéré tout retraité, dont le total personnel des pensions mensuelles n'excéderait pas € 1 200 ou 1 250. Or selon la vieille inclination de notre administration fiscale, les choses sont loin d'être aussi simples. Non, ce qui compte, c'est le revenu fiscal de référence et là si nous ne leur disons pas tout de suite que ce revenu est celui qui figure sur la troisième page leur dernier avis d'imposition d'impôt sur le revenu reçu au début de l'été 2017, nous perdons immédiatement les deux tiers de nos lecteurs.

Mais qu'est donc précisément ce "revenu de référence" ? Nous ne résistons pas au plaisir de vous livrer telle quelle le "brouet administratif" que nous sert le très officiel site "Service public.fr", jugez-plutôt :

Le revenu fiscal de référence est calculé par l'administration à partir du montant net de vos revenus et plus-values retenus pour le calcul de l'impôt sur le revenu de l'année précédente. Ce montant est ensuite augmenté, notamment :

- de certains revenus exonérés d'impôt (exemple : rémunération des salariés détachés à l'étranger) ou soumis à un prélèvement libératoire (exemple : revenus des capitaux mobiliers) ;
- de certains abattements et charges déductibles du revenu.

Nul doute qu'après cette lecture instructive, vous ayez compris que, puisque l'Administration l'a déjà calculé pour vous, ce n'est pas la peine que vous vous épuisiez dans une tentative de reconstitution probablement vouée à l'échec. Surtout que nous avons mieux à faire, puisqu'on apprend que le plafond d'exonération est calqué sur celui des retraites les plus modestes ouvrant droit au taux réduit de CSG de 3,80%. Or ce plafond annuel est de € 14 404 pour un retraité vivant seul, somme généreusement portée à € 22 096 pour un ménage de retraités sans personne à

à charge. On voit donc que si les € 14 404 annuels coïncident bien avec les € 1 200 mensuels évoqués plus haut, il n'en va pas du tout de même pour le plafond annuel pour un ménage, soit € 22 096 dont la réduction mensuelle s'essouffle à € 1 841, soit une moyenne de € 921 par individu. On rappellera pour situer les ordres de "mesquinerie" (plutôt que de grandeur) en cause que le seuil de pauvreté s'établit actuellement à € 1 015 par mois pour une personne isolée et à € 1 523 pour un couple sans personne à charge.

Et en plus en couple, ce qui compte pour le revenu de référence, c'est le revenu du ménage tout entier et donc si les € 22 096 fatidiques sont dépassés, la majoration de CSG s'applique à l'ensemble des pensions du ménage, même si, chaque mois, l'un des conjoints perçoit individuellement une pension de misère de € 300 ou 400. Mais ne nous emballons pas, ce n'est que le premier aspect injuste d'une réforme qui en comporte beaucoup d'autres.

II - L'INCIDENCE EXACTE DE LA MAJORATION DE CSG SUR LE NET À PAYER

On rappellera d'abord en tant que de besoin que la retraite de base de la Sécurité sociale est versée à terme échu, ce qui veut dire que la majoration de CSG s'appliquera pour la première fois au versement reçu en février 2018 au titre du mois de janvier précédent. Comme nos administrations adorent la simplicité, au contraire les retraites complémentaires sont versées d'avance et donc la majoration cette fois s'appliquera dès le versement de janvier 2018 correspondant à la pension du même mois.

On dénoncera comme il se doit ce défaut de concordance des temps dont le seul but est de procurer à la Sécurité sociale un avantage abusif de trésorerie au détriment des retraités, puisque les pensions ayant identiquement par nature un caractère alimentaire devraient toutes être systématiquement versées d'avance en début de mois. Ce décalage s'inscrit dans la même ligne - en les aggravant encore - que les reports successifs et honteux des dates d'effet des actualisations des pensions de base qui aboutissent pratiquement à voler sans vergogne les retraités d'une année complète de revalorisation.

Mais revenons maintenant à notre majoration de CSG. Certes vous avez bien retenu le chiffre officiel de 1,70% et comme la majorité des retraités, vous vous attendez donc à perdre 1,70% de votre pouvoir d'achat dans la réforme. Or là, vous vous trompez et lourdement. Examinons en effet l'incidence de la réforme sur une retraite de base d'abord et ensuite sur une retraite complémentaire.

Pour une retraite de base, pour 100 de pension brute on obtient un net de :
Avant la réforme : $100,00 - (6,60 \text{ CSG} + 0,50 \text{ CRDS} + 0,30 \text{ CASA} = \text{solidarité autonomie}) = 92,60$
Après la réforme : $100,00 - (6,60 + 1,70 = \text{nouvelle CSG} + 0,50 \text{ CRDS} + 0,30 \text{ CASA}) = 90,90$.

Or ce nouveau net de 90,90 ne représente que $90,90/92,60 = 98,16\%$ de l'ancien net, soit une perte réelle en terme de pouvoir d'achat de 100,00

- $98,16 = 1,86\%$

On voit donc bien à partir de ce calcul que le sacrifice exigé des retraités est très nettement supérieur au taux nominal de 1,70% annoncé, puisque le taux effectif s'établit en moyenne à 1,85% de perte en pouvoir d'achat, soit une "surcote" sournoise de presque 9% ($1,85/1,70 = 108,82$ exactement) par rapport à l'annonce officielle. Et en prenant un minimum de recul, on s'aperçoit que, si on ajoute la contribution solidarité-autonomie de 0,30% de Hollande en 2013 à la majoration de 1,70% de CSG de Macron en 2018, les retraités auront perdu en 5 ans un peu plus que l'équivalent d'une semaine de pension par an.

De quoi fêter dignement l'avènement de ces deux derniers Présidents, qui n'ont pas caché leur hostilité à l'égard de ceux qu'ils ont honteusement présentés ou laissé présenter comme des nantis, ou pire pour le dernier, dans son langage fleuri de financier, comme des "rentiers". Mais, question : imagine-t-on dans ce pays payer les fonctionnaires 51 semaines par an ? Il y a donc bien une discrimination à raison de l'âge, mais que toutes les institutions de la République (Conseil d'État, Parlement, Conseil constitutionnel, Défenseur des droits etc.) se sont liguées pour ne pas voir.

Cependant, tout n'est pas si noir : nous avons en effet gardé le meilleur pour la fin : une petite gâterie pour ceux des retraités qui acquittent l'impôt sur le revenu !

III - LE LOT DE CONSOLATION : UNE COMPENSATION FISCALE PARTIELLE

En effet, la nouvelle majoration de CSG est intégralement déductible des pensions auxquelles elle s'applique, ce qui veut dire que tous les retraités qui acquittent l'impôt sur le revenu vont bénéficier d'une réduction de cet impôt. Mais cette réduction va varier fortement puisque en suivant par ordre croissant, les taux des différentes tranches marginales d'imposition et sur une base 100 : à 14% l'économie fiscale sera de $1,70 * 0,14 = 0,24$, à 30% l'économie fiscale sera de $1,70 * 0,30 = 0,51$, à 41% l'économie fiscale sera de 0,70 et qu'enfin à 45%, l'économie fiscale sera de $1,70 * 0,45 = 0,77$.

On s'aperçoit que la ristourne fiscale varie de 0,24 à 0,77 point et donc plus que du simple au triple et que - suprême paradoxe - ce sont donc ceux qui ont les revenus les plus élevés qui vont bénéficier au maximum de cette ristourne, en complet contre-sens avec la progressivité de l'impôt sur le revenu. Ainsi et alors que le moindre impôt proportionnel est immédiatement dénoncé comme une insupportable faveur faite aux riches, nous venons d'assister à la mise en place dans une discrétion stupéfiante du premier impôt réellement dégressif, puisque les retraités les plus fortunés ne supporteront en réalité et après compensation entre l'augmentation de CSG et la diminution d'impôt sur le revenu qu'un prélèvement net de $1,85 - 0,77 = 1,08\%$ sur leur pouvoir d'achat, cependant que les retraités demeurant imposables en bas de l'échelle verront le leur baisser de $1,85 - 0,24 = 1,61\%$, soit une lourde sur-taxation des plus pauvres par rapport aux plus riches de 49% ($1,61/1,08 = 1,49$).

Certes cette incongruité a curieusement échappé tout autant au Conseil d'État qu'au Parlement et au Conseil constitutionnel, mais ils avaient - c'est vrai - visiblement décidé cette fois de ne pas créer d'ennui au jeune Président. Ceci montre bien pourtant que cette réforme n'est pas seulement injuste et inégalitaire, mais qu'elle est incohérente

et témoigne ainsi de la haute faculté d'innovation fiscale de nos élites administratives.

IV CONCLUSION : JUSQU'OUÙ, JUSQU'À QUAND ?

Avant de clore, juste une dernière anomalie, qui montre bien que la propagande officielle sévit sans relâche et sur tous les fronts. En effet la note d'information reçue derniers jours directement de l'Assurance Retraite renvoie abusivement le lecteur retraité à la baisse éventuelle de sa taxe d'habitation pour mesurer l'impact réel du changement de taux de la CSG. C'est évidemment de la manipulation pure et simple et on voit que la communication macronienne ne recule devant aucune mystification, puisque nos lecteurs sont suffisamment avertis pour savoir qu'il n'existe aucune relation directe entre la CSG et la taxe d'habitation, dont les publics, l'assiette, l'objet et les taux sont éminemment différents. Sur le plan des principes même, en évoquant une taxe d'habitation parfaitement étrangère à son domaine de compétence, la Sécurité sociale sort illégalement du principe de spécialité qui borne l'action aussi bien des collectivités que des personnes morales. D'autant plus que, contrairement à l'enfumage officiel, nombre de retraités assujettis à la majoration de CSG savent parfaitement qu'ils ne bénéficieront en rien de la réduction de la taxe d'habitation. On retrouve bien là et une fois de plus la propension naturelle des gens de finance et d'impôt à prendre leurs interlocuteurs (qui sont aussi le plus souvent leurs victimes) pour des débiles profonds.

En tout cas, désormais, le doute n'est plus permis :

- à partir des attaques conjointes et redoublées de Terra Nova, de MM. Piketty et Pisani-Ferry ainsi que de France-Stratégie,
- avec le concours bienveillant au surplus de la plupart des membres de la haute fonction publique (notamment le Conseil d'État, la Cour des comptes et l'Inspection des Finances), dont le récent ouvrage "Les intouchables d'État" (Vincent Jauvert - Robert Laffont éditeur - nous y reviendrons prochainement) nous confirme que les pratiques en cours leur assurent souvent très tôt une retraite hors du besoin,
- compte tenu enfin de l'ambition présidentielle à peine dissimulée de privilégier les jeunes et les actifs en dépouillant les vieux, dépeints pour les besoins de la cause comme d'insatiables nantis et taxés en terme à peine voilés de parasitisme,

l'euthanasie financière des retraités est bien lancée : elle est maintenant "en marche" et il n'y a rigoureusement aucune raison pour qu'elle s'arrête d'elle-même. Aux retraités honteusement exclus comme des pestiférés aussi bien du Conseil d'Orientation des Retraites que du Comité de Suivi des retraites,

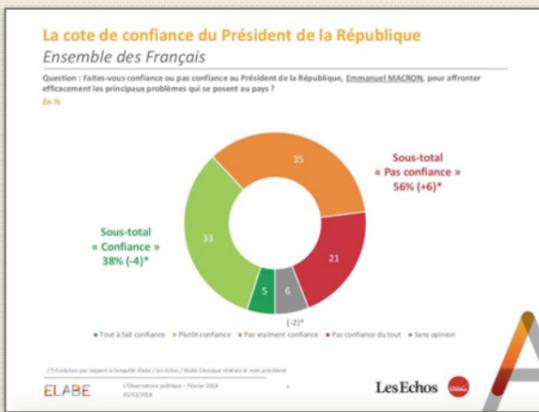
- de savoir s'ils entendent subir passivement cette lente strangulation, qui renforcera inévitablement l'appétit de leurs prédateurs (d'où le titre de cette conclusion),
- ou si, - au plus tard lors de la prochaine élection - ils comptent enfin s'organiser pour réagir massivement et clairement contre l'injustice qui leur est faite avec les 17 millions de bulletins de vote (36% du corps électoral 2017 évalué à 47 millions d'électeurs) qu'ils détiennent et dont nul n'a encore osé les priver.

III) SONDAGES – Macron s’effondre au niveau de Hollande



Crédits photos : Guillaume Paumier (Hollande), Présidence estonienne de l'UE (Macron)

Coup dur pour le président de la République. Selon un sondage Elabe pour Les Echos et Radio classique. Les Français sont en effet de moins en moins nombreux à lui faire confiance « pour résoudre efficacement les problèmes qui se posent au pays » : ils ne sont plus que 38%, en baisse de 4 points en un mois !



Emmanuel Macron atteint désormais le même niveau de popularité que François Hollande au même moment de son mandat. De même, son Premier ministre Édouard Philippe chute au niveau de Jean-Marc Ayrault.

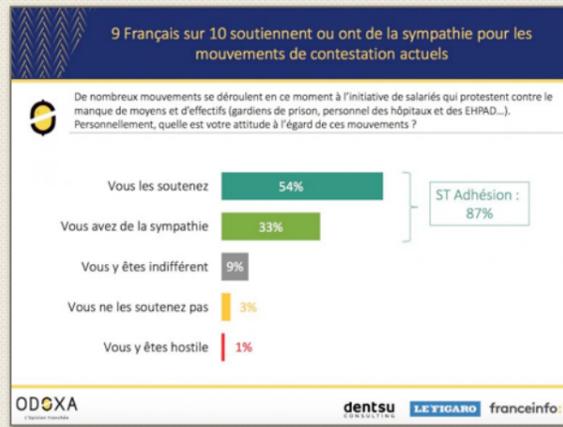


Dans le détail, selon ce sondage, la seule catégorie sociale qui reste encore largement favorable au chef de l’État est celle des cadres et professions intellectuelles supérieures qui lui font encore confiance à 57%. Dans tous les autres milieux sociaux en revanche, c’est la défiance qui domine : très frappés par le pouvoir, les retraités sont par exemple seulement 42% à faire confiance au président.

Mais c’est chez les catégories sociales les plus exposées aux méfaits de la politique du président que la défiance est la plus forte. Seuls 32% des employés ont confiance en lui et seuls 20% des

ouvriers. Les deux catégories sociales qui forment ensemble l’immense majorité du peuple français n’ont donc d’ores et déjà plus aucune confiance en Emmanuel Macron.

Un autre sondage confirme d’ailleurs que l’opposition à Emmanuel Macron s’amplifie. En effet, selon l’institut Odoxa-Dentsu Consulting pour France info et Le Figaro, 87% des Français adhèrent aux mouvements sociaux actuellement en cours dans les prisons, les EHPAD et les hôpitaux. Dans le détail, seul 4% des Français ne soutiennent pas ces mouvement ! Plus intéressant encore : 64% des sondés estiment que ces mouvements pourraient déboucher sur « un mouvement de contestation généralisé ».



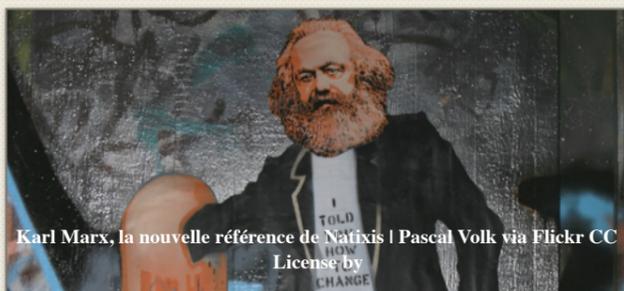
Moins d’un an après son entrée en fonction en tant que président de la République, Emmanuel Macron n’a donc jamais été aussi fragile qu’aujourd’hui...

LE BON SENS

IV) Non, la chute du capitalisme selon Karl Marx n’aura pas lieu

Pierre Rondeau

N’en déplaise à la banque Natixis, qui a avancé vendredi 2 février que la prophétie marxiste était en train de se réaliser, le capitalisme semble encore avoir de beaux jours devant lui.



LAPRESSEENREVUE.EU

Vendredi 2 février, Natixis a publié un article de prospection au nom évocateur: «La dynamique du capitalisme est aujourd’hui bien celle qu’avait prévu Karl Marx».

Dedans, la banque d’investissement met en avant le déroulement marxiste de la chute du capitalisme: baisse tendancielle du taux de profit, réduction des salaires, intérêt donné à la spéculation mobilière et immobilière.

La fin du capitalisme?

Tous ces indicateurs avaient été décrits par l’économiste allemand Karl Marx en 1867, dans son célèbre livre *Le Capital*, qui visait à déconstruire la trajectoire infinie et continue de l’économie politique classique. Marx prophétisait que, du fait de la répartition de la société entre bourgeois propriétaires des moyens de production et prolétaires détenteurs de la force de travail, le système ne pouvait que s’autodétruire.

L’économiste estimait que le monde occidental devait passer par une révolution prolétarienne et installer une société communiste, égalitaire et solidaire. C’est dans *Le manifeste du Parti Communiste*, écrit en 1848 et rédigé conjointement par Marx et Friedrich Engels, que ce dessein politique était brossé:

«Un spectre hante l’Europe –le spectre du communisme. [...] Dans la société bourgeoise, le travail vivant n’est qu’un moyen d’accroître le travail accumulé. Dans la société communiste, le travail accumulé n’est qu’un moyen d’élargir, d’enrichir et d’embellir l’existence des travailleurs. [...] Les prolétaires n’ont rien à perdre que leurs chaînes. Ils ont un monde à gagner. Prolétaires de tous les pays, unissez-vous!»

Les thèses marxistes ont traversé les époques et se sont maintenues, malgré l’échec des gouvernements communistes, malgré le maintien inchangé du capitalisme et de sa dynamique de croissance, malgré l’absence d’indicateurs pertinents faisant état d’un quelconque retournement du système.

Cent cinquante ans après la publication de *Capital*, Natixis a souhaité vérifier si Marx avait raison ou si il s’était fourvoyé par sa subjectivité et son idéologie. Seulement, l’économiste Patrick Artus, l’auteur de l’étude, a titré «La dynamique du capitalisme est aujourd’hui bien celle qu’avait prévu Karl Marx» avant même de dérouler son raisonnement.

Et cette simple phrase a suffi à déstabiliser tous les lecteurs. Les journalistes du Monde et de Libération –notamment– se sont empressés d’annoncer la grande nouvelle, s’inquiétant d’une probable chute du capitalisme, telle que



Denis Cosnard@DenisCosnard
 C’est la banque Natixis qui l’affirme : « La dynamique du capitalisme est aujourd’hui bien celle qu’avait prévue Karl Marx »<https://research.natixis.com/GlobalResearch>

Mais ils auraient dû lire en intégralité l’article et, surtout, comprendre les graphiques avant de conclure. Car, comme le rappelait sur Twitter le docteur en économie Denis Gouaux, Natixis présente des données chiffrées contraires à la thèse affirmée.

Rien ne prouve que la dynamique s’essouffle, rien ne montre que les thèses de Marx se réalisent, rien

ne permet de croire que la fin du capitalisme approche et que les crises devraient s'accélérer.



Le marxisme en trois temps

Première étape de la prophétie marxiste: la baisse tendancielle du taux de profit par la chute de la productivité globale des facteurs et la hausse de la part du capital sur le PIB. La production s'accroissant avec la croissance infinie classique, les gains de productivité devraient ralentir. Les patrons seraient alors obligés d'investir davantage dans le capital (nouvelles technologies, machines...) pour faire face à cette conjoncture négative.

En favorisant le capital à l'encontre du travail productif, seul créateur de valeur ajoutée, on détruit le profit de façon tendancielle. D'après Marx, «le rendement productif du capital est décroissant».

Tout cela conduit à la deuxième étape, la hausse de l'exploitation des travailleurs:

«Pour réagir au risque de recul du rendement du capital des entreprises, les entreprises des pays de l'OCDE redressent leur rentabilité en déprimant les salaires, c'est-à-dire en déformant le partage des revenus au détriment des salariés», explique Natixis.

Enfin, parce que la baisse des rémunérations serait limitée au plancher du «salaire de subsistance», le maintien inchangé du taux de profit devrait passer par l'augmentation de la spéculation mobilière et immobilière, facteur aggravant des crises économiques et source d'instabilité internationale. C'est la troisième étape marxiste.

La succession des trois phases –profit inexistant, exploitation des travailleurs, instabilité financière– aboutirait à l'autodestruction du capitalisme.

La réalité loin de la théorie

Natixis, dans son article, a parfaitement expliqué le processus. Seulement, aucune de ses données chiffrées ne permet de dire que «la fin est proche»: c'est même tout l'inverse qui apparaît à la lecture attentive et rigoureuse des graphiques de Natixis.

Sur l'ensemble des pays de l'OCDE (pays de la zone euro, États-Unis, Royaume-Uni, Japon), la productivité globale des facteurs est en hausse continue depuis 1996 (graphique n°1a de la note de Natixis). Quant à la part du capital sur le PIB (graphique n°1b), elle augmentait effectivement au début des années 2000 mais est depuis 2007 repartie à la baisse, et cette tendance se maintient.

De même, la croissance du rendement du capital, calculée à partir de l'indicateur ROACE (Return On Average Capital Employed, graphique n°2), grimpe depuis 2010, ce qui empêche d'observer une quelconque «dépréciation du capital».

Ensuite, la croissance des salaires par tête est continue et invariante dans tous les pays de

l'OCDE depuis 1996 (graphique n°4). En vingt-deux ans, la hausse est de plus de 30%.

La proportion du salaire minimum par rapport au salaire médian ne cesse de croître (tableau n°1). En France, le salaire minimum représente aujourd'hui 61% du revenu médian, contre 54% en 1996. Une évolution identique s'observe dans quasiment tous les pays (hormis aux États-Unis, où la part est passée de 36% en 1996 à 35% en 2018).

Enfin, concernant le renforcement de la spéculation mobilière et immobilière, c'est le même mirage qui transparait. La part des émissions nettes d'actions par les entreprises non financières, en pourcentage du PIB, baisse depuis 2000 (graphique n°5). La croissance est d'ailleurs négative depuis 2011. L'indice des prix mondiaux des logements résidentiels est certes à la hausse, mais seulement depuis 2013 (graphique n°6), après les crises successives des subprimes et des dettes souveraines, en 2008 et 2011. La tendance est trop récente pour que l'on puisse observer un risque de retournement.

Aucune des trois étapes décrites par Marx ne semble donc s'être réalisée, alors ne crions pas au loup à la simple lecture d'un titre. Rien ne permet d'affirmer que Marx avait raison et que ses prédictions deviennent réalité en 2018; rien ne permet de constater une fin probable du capitalisme et du monde tel qu'on le connaît. Cela fait des siècles, depuis la révolution industrielle, que notre société se maintient. Et cela n'est pas prêt de changer.



Pierre Rondeau (41 articles)
Professeur d'économie à la Sports Management School

Slate

V) "Pour l'immense majorité de SDF qui dorment dans la rue, c'est leur choix", affirme un député LREM de Paris

franceinfo

Invité de RFI lundi, Sylvain Maillard confirme par ailleurs un chiffre avancé par le secrétaire d'Etat à la Cohésion des territoires, qui a fait l'objet d'une controverse : 50 SDF par nuit en moyenne restent dans la rue en Ile-de-France faute de solution d'hébergement.



franceinfo avec AFP France Télévisions



Sylvain Maillard, à l'Assemblée nationale, le 15 novembre 2017.

Un député La République en marche de Paris a affirmé sur RFI, lundi 5 février, que "même dans les cas de grand froid, certains SDF ne souhaitent pas être mis à l'abri". Sylvain Maillard a avancé le chiffre de 50 SDF par nuit en moyenne qui restent dans la rue en Ile-de-France faute de solution d'hébergement. Ce chiffre avait été mentionné la semaine précédente par le secrétaire d'Etat à la Cohésion des territoires, Julien Denormandie, sur France Inter. Il avait été jugé largement sous-estimé par la presse, y compris par l'AFP, et par les associations comme la Fondation Abbé-Pierre (document PDF).



"Le chiffre est exact, c'est cinquante dossiers sur lesquels nous n'arrivons pas à donner de solutions positives, favorables à une mise à l'abri", a insisté Sylvain Maillard. A la question de savoir combien de gens avaient dormi dehors la nuit précédente, Julien Denormandie avait répondu : "Les chiffres que nous avons, c'est à peu près une cinquantaine d'hommes isolés en Ile-de-France, pour être très précis."

"Certains SDF souhaitent rester seuls dans la rue"

"Il y a eu une incompréhension dans ses propos", a jugé lundi Sylvain Maillard. "Cinquante SDF ne se voient pas proposer une solution pour être à l'abri chaque jour, chaque soir à Paris, en Ile-de-France", a-t-il précisé, ajoutant que "c'est la moyenne".

"Même dans les cas de grand froid, certains SDF ne souhaitent pas être mis à l'abri. Certains SDF souhaitent rester seuls dans la rue, c'est leur choix. Rien ne les oblige à être mis à l'abri", a-t-il souligné. "C'est très important de proposer une solution à tous ceux qui veulent être mis à l'abri, mais il y a plein de raisons pour lesquelles un SDF refuse d'être mis à l'abri", a affirmé le député. "On a énormément de maraudeurs", a-t-il souligné, jugeant que pour "l'immense majorité" des sans-abri qui restent dans la rue, "c'est leur choix". La séquence est visible à partir de 5'18.



<https://dai.ly/x6e9inz>

VI) Pays-Bas : une vache refuse d'aller à l'abattoir et devient une star nationale

par Sudouest.fr avec AFP.



Une cagnotte a été lancée pour sauver Hermien. Partyfortheanimals

La vache Hermien s'est enfuie à l'arrivée du camion de l'abattoir. Depuis, elle se réfugie dans les bois. Son histoire a provoqué un véritable élan de compassion.

Une vache limousine a pris ses jambes à son cou sur le chemin vers l'abattoir et se réfugie dans un bois des Pays-Bas depuis plus d'un mois, déclenchant un élan de solidarité de la part des Néerlandais qui ont décidé de la sauver.

Hermien s'était échappée avec une autre vache, rapidement capturée alors qu'elles entamaient leur cavale, dans l'est des Pays-Bas. Restée seule, elle se rend dans des étables voisines chaque nuit pour se nourrir.

L'histoire d'Hermien, ce bovin à la robe rougeâtre qui se cache pour échapper à son sort a touché le pays entier : une vague de compassion a déferlé sur les réseaux sociaux et un parti politique a lancé une campagne de financement participatif.

Des milliers de Néerlandais se sont cotisés pour offrir à la vache une retraite dorée dans un refuge qui accueille des bovins en fin de carrière, au lieu de finir en steaks dans une boucherie. "Elle a dû avoir un moment de stress et de panique en voyant le camion vers l'abattoir. Depuis, nous ne parvenons pas à l'attraper", a expliqué Edo Hamersma, vétérinaire.

Sur Twitter, des hashtags comme #JesuisHermien, #GoHermien, #Mekoe (Moi vache, en français, en référence au célèbre #MeToo), ont été créés pour sauver le bovin "héroïque", âgé de 3 ans et demi.



Une cagnotte de 50 000 euros pour lui offrir la liberté

La famille royale a également apporté son soutien : "Nous devons sauver la vache Hermien",

"achetons-la ensemble pour lui offrir la liberté" a tweeté Pieter van Vollenhoven, beau-fils de l'ancienne reine Beatrix.



Le mouvement de solidarité a permis d'amasser près de 50 000 euros, soit assez pour acheter le bovin à l'éleveur et lui permettre de continuer à gambader dans les prés et profiter de ses vieux jours.



Encore faut-il la capturer. "Je ne peux pas l'approcher et lui tirer dessus pour l'endormir. Elle est très stressée et craintive, elle pourrait prendre peur et traverser l'autoroute", a prévenu le vétérinaire Edo Hamersma, qui a déjà secouru deux génisses blondes d'Aquitaine sur ce même axe.

"Il faut la laisser tranquille, attendre les beaux jours et la sortie des troupeaux dans les prés. Elle devrait alors se rapprocher des siens d'elle-même", a poursuivi Edo Hamersma.



LAPRESSEENREVUE.EU

**A Suivre...
La Presse en Revue**

Bonjour à toutes et tous,

Mon premier compte a été piraté. J'ai tout perdu et mes amis avec. Je suis désolé. La porte reste ouverte néanmoins.

Pas de reconnaissance à l'abruti ayant fait ça.

Mes amitiés aux autres